

tion de brochures a eu pour effet d'éveiller l'intérêt. Je vous ai lu déjà une ou deux lettres que j'ai reçues, au sujet de la fabrication scientifique du beurre. J'ai aussi rédigé pour le gouvernement de l'Ontario un livre que, sans doute, bon nombre de membres de ce comité ont vu.

*Par M. Trow :*

Q. Compilé, vous voulez dire? R. J'en ai rédigé en entier 50 pages environ, et j'ai réuni des compilations sous forme d'appendice, après avoir eu l'autorisation de le faire. Ce livre avait un objet distinct en vue, et je crois que ce but a été atteint. Si je devais écrire un autre livre, il aurait probablement une centaine de pages.

Q. Il serait trop considérable pour des informations générales? 50 pages, environ, suffiraient? R. Les directions pour la fabrication pratique du beurre prennent ce nombre de pages, mais vous y trouverez beaucoup de choses d'un caractère général que les fermiers devraient connaître et qui auraient besoin d'être développées plus au long.

*Par M. Hickey :*

Q. Le livre serait nécessairement volumineux? R. Je crois que si j'avais donné au gouvernement de l'Ontario une brochure de 12 pages sur la fabrication du beurre, il aurait été satisfait; mais en traitant le côté économique de la question et en donnant le reste sous forme d'appendice, je pense que j'ai rendu service aux fermiers en leur communiquant beaucoup de renseignements qu'ils ignoraient et dont ils se sont montrés reconnaissants. Je suis d'avis qu'un pareil livre devrait avoir environ 100 pages, et grâce à l'expérience que j'ai acquise depuis que j'ai écrit mon manuel, il y a deux ans, ainsi qu'aux études et aux recherches auxquelles je pourrais me livrer pendant quelques mois, je suis convaincu que je pourrais faire, sur le mode d'amélioration et la nécessité d'avoir un système raisonné de fabrication du beurre, un traité qui aurait l'approbation de ce comité.

*Par M. Hesson :*

Q. Est-ce là votre proposition? R. Oui.

*Par M. Cochrane :*

Q. Pensez-vous maintenant donner plus de renseignements pratiques à la classe agricole que lorsque vous avez écrit votre premier manuel? R. Oui, beaucoup plus. Je ferais un traité plus complet, j'en suis convaincu.

Q. Mais si vous écriviez un pareil traité, combien coûterait-il? R. Un livre de 100 pages, environ, reviendrait à 10 centins.

*Par M. Kirk :*

Q. Relié comme celui-ci? R. Oui.

*Par M. Cochrane :*

Q. Combien en coûterait-il, à vous ou au département? R. Le chiffre que je viens de mentionner couvrirait tous les frais. Je ne voudrais pas écrire ce traité sans avoir mis le sujet à l'étude pendant quelques mois. Je serais alors, en mesure de donner des faits qui règlent certaines questions résolues par l'expérimentation et dont la solution a coûté des centaines de piastres.

*Par M. Hickey :*

Q. Quelle est votre proposition, alors? Proposez-vous de faire un traité et de le vendre un certain prix, comme rémunération, ou vous attendez-vous à être payé spécialement pour ce travail? R. Si on fixait un nombre suffisant d'exemplaires au prix de 10 centins, chacun, je pourrais donner un traité de 100 pages qui serait trouvé satisfaisant.

Q. Combien faudrait-il demander d'exemplaires pour vous assurer une rémunération? R. A en juger par le nombre d'exemplaires de votre rapport de l'an dernier distribués dans le pays, je suppose qu'il en faudrait environ 50,000. Si un traité de cette nature était publié, je suis convaincu que la demande s'élèverait à 100,000, et qu'on en demanderait d'une année à l'autre.

*Par M. Cochrane :*

Q. Et comment demanderiez-vous pour votre travail? R. Mon travail est compris dans ce chiffre.